

- sceptiques sur ce point tandis que, selon les chercheurs intéressés, les niveaux de tolérance ou bien ne sont pas respectés ou sont placés trop haut pour assurer la sécurité à long terme de la population. Ce sont des problèmes d'environnement de ce genre, caractérisés par les opinions divergentes des experts, qui préoccupent le public et les parlementaires par leur caractère ambigu (Voir, par exemple, Robert Nilsson, *Aspects of the Toxicity of Cadmium and its Compounds*, Ecological Research Committee, Bulletin n° 7, Conseil des sciences naturelles de Suède, mars 1970; Julian McCaull, «Building a Shorter Life», *Environment*, septembre 1971; Jon Tinker, «Ouchi-Ouchi: Your Cadmium's showing», *New Scientist et Science Journal*, 22 avril 1971; «Metals Focus Shifts to Cadmium», *Environmental Science*, septembre 1971.)
70. Le *Time* a qualifié le livre de Rachel Carson d'«explosion fausse et émotive»; il l'a accusée d'utiliser son talent littéraire à effrayer et à exciter les lecteurs.» (*New York Times*, 1^{er} mars 1970, compte rendu de *Since Silent Spring*, par Frank Graham, jr., Houghton Mifflin, Boston). René Dubos nous apprend qu'à la suite de la publication du livre de Rachel Carson, le président Kennedy a nommé un comité d'experts reconnus qui furent chargés de le conseiller sur la question des pesticides. Dubos rapporte que ces spécialistes ont conclu que ce que disait Rachel Carson était vrai et qu'il fallait entreprendre une étude scientifique plus poussée des effets biologiques de ces produits; «toutefois, ajoute Dubos, je suis absolument certain que si des étudiants du niveau post-baccalauréat de ces éminents professeurs appartenant à ces fameuses universités avaient voulu travailler sur les pesticides, on les aurait invités à transporter leurs pénates ailleurs. Ce que je sais c'est qu'aucun des membres de ce comité n'a pris de mesures, au cours des derniers sept ou huit ans, pour encourager la mise en route d'études sur la toxicité des pesticides.» (René Dubos, «We Can't Buy Ourselves Out», *Psychology Today*, mars 1970, p. 22 et p. 86).
 71. Paul R. Ehrlich and Anne H. Ehrlich, *Population Resources Environment: Issues in Human Ecology*, W. H. Freeman and Company, San Francisco, 1970, p. 132.
 72. Philip Handler, «The Federal Government and the Scientific Community», *Science*, vol. 171, n° 3967, 15 janvier 1971, p. 148.
 73. Göran Löfroth, cité par Ehrlichs, *op. cit.*, p. 134.
 74. Ehrlichs, *op. cit.*, p. 134.
 75. Alvin M. Weinberg, Lettre à *Science*, 5 novembre 1971, pp. 546-547.
 76. Un exemple qui illustre la manière dont cette procédure commence à s'implanter nous est fourni par W. D. Ruckelshaus, U.S. Environmental Protection Agency Administrator, qui en septembre 1971, affirmait: «Des décisions telles que celle concernant le sort du DDT ne sont pas des décisions qui relèvent uniquement de la compétence de l'homme de science dans son laboratoire. Il s'agit essentiellement de décisions qui relèvent du public, auquel il appartient de décider de la qualité de vie qu'il veut et des risques qu'il accepte de courir pour l'obtenir». Dans le passage suivant, W. Ruckelshaus nous donne sa propre conception de ses responsabilités et de celles des hommes de science vis-à-vis du public: D'abord, je suis convaincu que pour qu'une décision concernant l'emploi d'une substance chimique quelconque soit acceptée par le public et par les moyens de communication de masse susceptibles d'influencer considérablement le jugement du public, il faut que cette décision se prenne en pleine lumière et qu'elle reçoive toute la publicité utile. Il ne m'est plus possible de convoquer des hommes de science dans mon bureau et, après avoir débattu la question, d'annoncer que sur les conseils de ces hommes de science, j'ai pris une certaine décision. Au lieu de cela, je dois étaler toutes mes preuves scientifiques et les avis reçus, sur la table où d'autres scientifiques et le public pourront les examiner, voire même faire un examen contradictoire, avant qu'il me soit permis de prendre une décision définitive. Je conçois très bien que certains scientifiques se soient émus du fait que j'aie réclamé une audience publique avant de statuer sur le DDT et, dans le cas du 2, 4, 5-T, que j'aie voulu rendre public le rapport du comité consultatif scientifique puis de convoquer une audience publique sur la question. Je comprends parfaitement le goût des hommes de science pour le silence, plus propice à la recherche de solutions rationnelles aux problèmes de l'heure, ainsi que leur aversion pour cette